

**COLLECTIVITÉ
COURCELLES-SAPICOURT**Arrondissement de Reims
Canton de Fismes-Montagne de
Reims**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du vendredi 28 février 2019.**

Par suite d'une convocation en date du 14 février 2019, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, à 20 h 30, sous la présidence de Patrick DAHLEM.

Nombre de conseillers :

en exercice	11	Présents : Jean MICHEL, Gérald MABILE, Pierre CARRE, Michel BACARISSE, Xavier CULEUX. Philippe LEVEAUX, Thierry PROLA.
présents	8	Absents excusés : Grégoire MAZZINI qui donne pouvoir à Patrick DAHLEM, Jacky LESUEUR, Maurice ENGELMANN
votants	9	Secrétaire de séance : Jean MICHEL.
Délibération n°	9/2019	

Objet : TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 2019.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, a voté le budget prévisionnel 2019 et a approuvé l'inscription au budget 2019 la réalisation des principales dépenses d'investissement suivantes :

- l'achat d'un terrain situé au lieu-dit les Larris, parcelles n° B 36 pour une superficie de 1990 m2. Cette décision fera l'objet d'une délibération complémentaire pour son prix au m2.
- La vente d'une partie de terrains (délibération n° 20/2018) situés au lieu-dit les Larris rue de Bury et cadastrés B489 pour 252 m2 et B491 pour 121 m2.
- La réalisation d'un parking sur la parcelle située au lieu-dit Sapicourt rue de l'Eglise,
- L'achat et la pose d'un filet pare ballon auprès de la société MD LOISIRS pour un montant de 7 107.60 € TTC.
- La réfection du sol de l'entrée à l'extérieur de la salle communale.
- L'achat et la pose de panneaux « plan du village » (délibération n° 23/2018).
- La création d'un trottoir unilatéral rue Paul Bouton (délibérations n° 15 et n° 17/2018).

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

CHARGE ET AUTORISE le maire à signer toutes les pièces administratives et comptables qui découlent de cette délibération.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à Courcelles-Sapicourt, le 28 février 2019
Le Maire,
Patrick DAHLEM

